60 millions de Français fichés dans une base de données commune des titres d’identité

	60 millions de Français fichés dans une base de données commune des titres d’identité

Un décret publié pendant le pont de la Toussaint officialise la création d'un gigantesque fichier national.
Soixante millions de Français glissés, à l'occasion d'un week-end de pont de la Toussaint, dans une même base de données : un décret paru au Journal officiel dimanche 30 octobre, et repéré par le site NextInpact, officialise la création d'un « traitement de données à caractère personnel commun aux passeports et aux cartes nationales d'identité ». En clair, les données personnelles et biométriques de tous les détenteurs d'une carte d'identité ou d'un passeport seront désormais compilées dans un fichier unique, baptisé « Titres électroniques sécurisés » (TES). Cette base de données remplacera à terme le précédent TES (dédié aux passeports) et le Fichier national de gestion (dédié aux cartes d'identité), combinés dans ce nouveau fichier.

La base de données rassemblera ainsi des informations comme la photo numérisée du visage, les empreintes digitales, la couleur des yeux, les adresses physiques et numériques… Au total, la quasi-totalité des Français y figurera, puisqu'il suffit de détenir ou d'avoir détenu une carte d'identité ou un passeport pour en faire partie – les données sont conservées quinze (pour les passeports) à vingt ans (pour les cartes d'identité)…[lire la suite]

Notre métier : Sensibiliser les décideurs et les utilisateurs aux risques liés à la **Cybercriminalité** et à la **Protection des Données Personnelles** (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84).
Denis JACOPINI anime dans toute le France et à l'étranger des conférences, des tables rondes et des formations pour sensibiliser les décideurs et les utilisateurs aux risques liés à la Cybercriminalité et à la protection de leurs données personnelles (Mise en Place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) dans votre établissement.
Plus d'informations sur : https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles

---

Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : 60 millions de Français fichés dans une base de données commune des titres d'identité